# 2.3 LISTE D’INDICATEURS CLÉS SUR LE COÛT ET LE FINANCEMENT DE L’EPE ET VARIANTES CORRESPONDANTES

Le tableau 1 ci-dessous présente les principaux indicateurs relatifs au coût et au financement de l’EPE selon trois niveaux de priorité de différentes couleurs en fonction de leur importance relative dans la compréhension et la projection des coûts et financements publics de l’EPE. Les indicateurs complémentaires sont répertoriés ensemble. Par exemple, l’indicateur faiblement prioritaire « Dépenses publiques consacrées à l’EPE en pourcentage du produit intérieur brut » vient après l’indicateur hautement prioritaire « Dépenses publiques consacrées à l’EPE en pourcentage des dépenses d’éducation ».

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Indicateurs absolument prioritaires**  Ces indicateurs sont fondamentaux pour bien comprendre les dépenses et les financements publics du sous-secteur ainsi que réaliser la modélisation et la projection de ces coûts. | **Indicateurs hautement prioritaires**  Ces indicateurs permettent de mieux comprendre les facteurs de coût et de simuler le coût des politiques envisagées. | **Indicateurs faiblement prioritaires**  Ces indicateurs apporteront des précisions  pour l’analyse et la projection des coûts. |

Les indicateurs ci-dessous portent sur les coûts et financements publics de l’EPE au niveau national. Lorsque la gestion des finances publiques est décentralisée, il peut être important de comparer les valeurs des indicateurs à l’échelle infranationale.

Les indicateurs présentés permettent de comprendre et de modéliser les coûts et les financements publics de l’EPE, et ne tiennent pas compte des coûts et financements privés de l’EPE (sauf indication contraire).

Ils sont répertoriés dans deux tableaux :

**Tableau 1 :** Ressources et dépenses : niveau et composition de l’investissement public dans l’EPE et autres ressources éventuelles ;

**Tableau 2 :** Moyens stratégiques : principaux facteurs de coût du sous-secteur de l’EPE, regroupés dans les sous-catégories suivantes : enseignants ; infrastructures ; supports d’apprentissage ; dépenses sociales ; coûts de fonctionnement ; et moyens opérationnels.

Les dépenses mentionnées avec les indicateurs proviennent souvent de sources de données différentes, c’est pourquoi il conviendra d’établir un processus transparent afin de permettre leur rapprochement.

**Indicateurs relatifs aux coûts et financements publics de l’EPE**

## Tableau 1. Ressources et dépenses.

Les indicateurs portant sur les ressources et les dépenses sont indispensables pour comprendre les niveaux passés et actuels de l’investissement public dans l’EPE, sa composition ainsi que les autres ressources éventuelles à la disposition du sous-secteur.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Dépenses publiques consacrées à l’EPE**  **en pourcentage des dépenses d’éducation** | (dépenses totales) | Dépenses publiques consacrées à l’EPE  Dépenses d’éducation | Direction financière du ministère de l’éducation  *et/ou*  Ministère des finances/ du budget | La part de l’EPE dans les dépenses d’éducation peut varier d’une année à l’autre lorsque d’importants programmes d’investissement sont mis en œuvre.  C’est généralement le cas des investissements d’infrastructure, mais cela peut également se produire lorsqu’un gouvernement décide de déployer à grande échelle un modèle de prestation de services qui peut nécessiter des investissements importants dans la formation initiale des enseignants ou des auxiliaires scolaires (par exemple, programme de préparation à la scolarité sur un an), mais qui exigera des coûts de formation continue peu élevés à terme.  Dans la mesure du possible, il est important de calculer le ratio des dépenses réelles plutôt que les budgets, car ces derniers ne sont pas toujours exécutés comme prévu. Il convient  de noter que les dépenses réelles peuvent être plus longues et difficiles à obtenir. Le taux d’exécution budgétaire est présenté en tant qu’indicateur complémentaire ci-dessous.  Cet indicateur donne de la visibilité aux efforts du gouvernement en faveur de l’EPE et permet des comparaisons internationales. |
| Dépenses  courantes1 | Dépenses publiques courantes consacrées à l’EPE  Dépenses courantes consacrées à l’éducation | En général, la part de l’EPE dans les dépenses courantes consacrées à l’éducation se stabilise avec le temps car les dépenses courantes (EPE et éducation confondues) sont essentiellement affectées à la rémunération des enseignants, laquelle évolue relativement lentement. |
|  | Dépenses d’investissement | Dépenses publiques d’investissement consacrées à l’EPE  Dépenses d’investissement dans l’éducation |  | Les niveaux d’accès à l’EPE étant généralement inférieurs à ceux des autres sous-secteurs, il peut être nécessaire d’investir davantage dans les infrastructures afin d’améliorer considérablement l’accès à l’EPE. |
| Remarque : si les dépenses consacrées à l’EPE ne sont pas disponibles, celles-ci étant parfois intégrées au budget de l’enseignement primaire, il est possible de calculer approximativement leur montant à partir du nombre d’enseignants dans l’EPE ou, à défaut, du nombre d’élèves. Cette estimation est justifiée par le fait que la plus grande partie du budget courant est consacrée à la rémunération des enseignants. Par conséquent, les dépenses d’EPE peuvent être estimées en rapportant le total des dépenses consacrées à l’EPE et à l’enseignement primaire au nombre d’enseignants (ou d’élèves). Ces deux calculs donnent généralement des résultats similaires. Toutefois, si les résultats présentent un écart important ne pouvant s’expliquer par un problème lié à la qualité des données (nombre d’élèves ou d’enseignants) et qu’il est impossible de trancher, on utilise la moyenne des deux calculs ci-dessous.  Total des dépenses consacrées à l’EPE et à l’enseignement primaire Total des dépenses consacrées à l’EPE et à l’enseignement primaire Dépenses consacrées à l’EPE ≈ x Nombre d’enseignants dans l’EPE ou Dépenses consacrées à l’EPE ≈ x Nombre d’élèves dans l’EPE  Nombre total d’enseignants dans l’EPE et l’enseignement primaire Nombre total d’élèves dans l’EPE et l’enseignement primaire | | | | |

3

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Dépenses publiques consacrées à l’EPE en**  **pourcentage du produit intérieur brut (PIB)** |  | Dépenses publiques consacrées à l’EPE    PIB | Direction financière du ministère de l’éducation  *et/ou*  Ministère des finances/ du budget  Chiffres du PIB extraits de la [page](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx) [du site Internet du](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx) [Fonds monétaire](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx)  [international consacrée](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx) [aux Perspectives de](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx) [l’économie mondiale](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx) | Les dépenses consacrées à l’EPE en pourcentage du PIB renseignent sur les investissements réalisés par un pays en faveur de l’EPE en regard de son niveau de richesse. Cet indicateur est calculé en rapportant les dépenses publiques consacrées à l’EPE au total des dépenses publiques exprimé en pourcentage du PIB ; il est essentiellement utilisé à des fins de comparaison internationale. Il est fonction du ratio impôts/PIB. |
| **Taux d’exécution du budget consacré à l’EPE** | (dépenses totales) | Dépenses réelles consacrées à l’EPE Budget voté en faveur de l’EPE | Direction financière du ministère de l’éducation  *et/ou*  Ministère des finances/du budget | Le taux d’exécution du budget consacré à l’EPE (montant réellement dépensé par rapport au budget alloué/voté) renseigne sur la capacité de mise en œuvre du sous-secteur. Si le budget n’est pas exécuté, il est probable que l’augmentation des financements n’améliore pas les résultats ; il est donc préférable d’utiliser adéquatement les ressources disponibles.  Le taux d’exécution du budget courant est généralement supérieur à celui du budget d’investissement, car il est essentiellement affecté à la rémunération du personnel. Une sous-utilisation des ressources est toujours possible, par exemple en cas de retard dans la mise en place de programmes de formation ou lorsque  le cadre politique ou les programmes scolaires ne sont pas prêts à être mis en œuvre. L’utilisation du budget d’investissement suppose des capacités en matière d’achats, de mise en œuvre, etc. En général, les postes concernés par une sous-utilisation des ressources sont la construction de classes ou d’infrastructures ainsi que l’achat et la distribution de supports d’apprentissage.  Il convient de noter que le taux d’exécution peut parfois être supérieur à 100 % en cas de dépassement du budget.  (  Il s’agit généralement de dépenses courantes, par  exemple en cas de recrutement d’enseignants contractuels pour pallier une pénurie d’enseignants titulaires.) Un taux d’exécution supérieur à 100 % pendant plusieurs années indique que le budget de certaines activités a été sous-évalué et appelle généralement une meilleure planification. |
| Dépenses  courantes |
| Dépenses d’investissement1 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Coût unitaire public de l’EPE** |  | Dépenses publiques consacrées à l’EPE  Nombres d’élèves dans l’EPE du  secteur public | Direction financière du ministère de l’éducation  Système d’information sur la gestion des établissements d’enseignement (SIGE) | Le coût unitaire (public) correspond aux dépenses publiques consacrées à un enfant recevant des services d’EPE pendant une année. Il permet d’effectuer des comparaisons avec les autres sous- secteurs.  En cas de données insuffisantes, cet indicateur permet également d’établir simplement une projection des dépenses totales lorsqu’il est multiplié par le nombre d’élèves estimé (voir le modèle 1 dans l’annexe ci-après).  Compte tenu de la différence de nature des dépenses courantes et des dépenses d’investissement, il est souvent utile de calculer le coût unitaire public des dépenses consacrées à l’EPE pour ces deux types de dépenses. Il est fréquent de se concentrer sur le coût unitaire public courant.  Les dépenses d’investissement étant souvent supportées par les partenaires, il est également fréquent de calculer le coût unitaire à partir des dépenses courantes. Si les dépenses d’investissement doivent entrer dans le calcul du coût unitaire, la durée prévue doit également être prise en compte. Une formule utile à cet effet est proposée dans le [*Guide méthodologique pour l’analyse sectorielle*](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/uni-_esa_guide_en_vol1_batmd.pdf)[*de l’éducation, Volume 1*, chapitre 3 « Coûts et financement »](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/uni-_esa_guide_en_vol1_batmd.pdf) [(2014) publié par l’UNESCO, l’Institut international de planification](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/uni-_esa_guide_en_vol1_batmd.pdf) [de l’éducation de l’UNESCO, la Banque mondiale, l’UNICEF et le](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/uni-_esa_guide_en_vol1_batmd.pdf) [Partenariat mondial pour l’éducation .](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/uni-_esa_guide_en_vol1_batmd.pdf) |
| En pourcentage du PIB par habitant | Exprimé en pourcentage du PIB par habitant, le coût unitaire peut être comparé entre les pays afin d’évaluer l’investissement public dans la prestation de services d’EPE, ainsi que le coût relatif de scolarisation d’un enfant dans un établissement public d’EPE. |
| Par type de dépenses (courantes et d’investissement)  Par modèle de prestation de services | Dépenses publiques consacrées à l’EPE de type A  Nombre d’élèves dans l’EPE de type A | Dans une optique de dépenses publiques, il peut être extrêmement utile de comparer les coûts publics associés à la fréquentation  de services d’EPE très divers.  Le coût unitaire des  établissements scolaires indépendants peut être différent de celui des classes d’EPE rattachées à une école primaire, ou certains services d’EPE peuvent fonctionner selon des calendriers et des rythmes différents (journée entière/matinée).  Lorsque les prestataires de services communautaires ou privés reçoivent des aides ou des subventions, ou lorsque le gouvernement rémunère la totalité ou une partie des enseignants de ces établissements, il peut également être intéressant de comparer  le coût public de scolarisation d’un enfant bénéficiant de ce type de services au coût de scolarisation d’un enfant bénéficiant des services publics (si les conditions et les résultats d’apprentissage sont satisfaisants, ces services peuvent constituer des solutions intéressantes pour accroître la couverture). |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
|  | Par prestataire de services |  |  | Ici, l’idée est de comparer le coût unitaire de l’EPE pour le ministère de l’éducation à celui des services d’EPE fournis par d’autres ministères, le cas échéant. Cet indicateur peut nécessiter la réalisation d’une enquête spécifique afin de mieux comprendre quels services d’EPE sont financés par d’autres institutions (ministères, organismes privés ou institutions communautaires).  Selon les pays, certains services d’EPE peuvent être fournis par le ministère de la protection sociale, le ministère de la santé, des prestataires de services communautaires ou privés, ou des organismes de coordination en cas de crise intervenant notamment à destination de certaines populations cibles en fonction de leur vulnérabilité : genre, situation géographique (éloignement), handicap, enfants orphelins, richesse du ménage, composition du ménage (par exemple, familles monoparentales), groupes minoritaires (minorités ethniques ou linguistiques), populations touchées par les conflits et les crises (migrants, immigrés, personnes déplacées ou réfugiées), etc. Ces informations peuvent être obtenues auprès du département des ressources humaines ou du service de paie de chaque ministère, ou auprès du ministère des finances ou de la planification.  Cette comparaison peut mettre en évidence les gains d’efficacité de certains modèles,  à l’instar des modèles de prestation de services qui utilisent des infrastructures moins coûteuses, font appel à des profils d’enseignant différents ou fonctionnent avec des effectifs de classe plus importants tout en obtenant des résultats d’apprentissage similaires. Pour connaître les autres indicateurs permettant de comparer les différents modèles de service, leurs prestataires et leurs résultats (lesquels peuvent être résumés dans des rapports d’études thématiques), veuillez vous reporter à l’[outil 2.1](http://www.ece-accelerator.org/toolkit/section-2/tool-2-1/data-mapping-spreadsheet). |
| **Pourcentage des dépenses courantes consacrées à l’EPE affectées à la rémunération des enseignants** |  | Total des dépenses affectées à la rémunération des enseignants  Dépenses courantes consacrées à l’EPE | Direction/Département des finances du ministère de l’éducation,  Département des ressources humaines du ministère de l’éducation,  Ministère de la fonction publique (pour les données relatives à la rémunération),  SIGE | Le pourcentage de dépenses courantes consacrées à l’EPE affecté à la rémunération des enseignants renseigne sur  la proportion du budget courant de l’EPE pouvant servir à l’amélioration des conditions d’apprentissage, de la gestion, etc.  Il est utilisé dans les modèles de projection lorsque peu de données sont disponibles sur la ventilation des autres dépenses courantes. La projection d’une hausse du pourcentage de dépenses courantes autres que celles affectées à la rémunération des enseignants est une méthode simple pour estimer approximativement le total des dépenses courantes tout en conservant une marge permettant d’affecter des ressources à l’amélioration des conditions d’apprentissage (voir le modèle 2 de l’annexe ci-après). |
| Pourcentage des dépenses courantes consacrées à l’EPE autres que celles affectées à la rémunération des enseignants | 100 % - Total des dépenses affectées  à la rémunération des enseignants  Dépenses courantes consacrées à l’EPE |

## Tableau 2 : Moyens stratégiques

Les indicateurs suivants représentent les principaux facteurs de coût du sous-secteur de l’EPE. La définition d’objectifs appropriés est indispensable à la viabili- té financière de l’EPE.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Enseignants.** En général, la rémunération des enseignants constitue la grande majorité des dépenses du sous-secteur de l’EPE (comme dans les autres sous-secteurs). Il est essentiel d’en comprendre les déterminants pour assurer la viabilité financière des politiques d’EPE. | | | | |
| **Salaire moyen des enseignants** |  |  | Direction des ressources humaines  et/ou Ministère de la  fonction publique | Cette information peut être obtenue auprès du département des ressources humaines ou du service administratif de la fonction publique. Le salaire moyen correspond généralement au traitement perçu en milieu de carrière (il peut être exprimé en salaire mensuel ou annuel, cette dernière valeur étant souvent plus pertinente), mais il doit en principe inclure les autres formes de rémunération (sécurité sociale, indemnités et cotisations de retraite). |
|  | (à partir du barème de salaire) | Salaire moyen des enseignants |  | Cet indicateur est utile uniquement lorsque tous les enseignants (ou au moins la plupart d’entre eux) sont des fonctionnaires, et seulement si un type d’« éducateur » est présent en classe (dans le cadre de l’EPE, l’enseignant peut être assisté d’un auxiliaire ; dans ce cas, une ventilation par type d’éducateur sera plus pertinente – veuillez vous reporter aux indicateurs ci-dessous). |
|  |  |  |  | Il convient de noter que, généralement, les barèmes de salaire ne se rapportent qu’au salaire de base et ne tiennent pas compte des indemnités qui peuvent constituer une partie importante de la rémunération. |
|  |  |  | Département des | Cet indicateur reflète mieux la situation réelle, notamment lorsqu’il existe plusieurs types d’enseignants (par exemple, contractuels ou bénévoles), ou lorsque les effectifs comptent un grand nombre  d’enseignants débutants ou avec de l’ancienneté (qui ne sont donc pas en milieu de carrière).  Il doit être calculé et différencié par type d’enseignant. Le salaire des fonctionnaires peut être calculé à partir des feuilles de paie, de la liste nominative des ressources humaines (qui référence les données salariales des fonctionnaires en poste) et du SIGE. Le  salaire des enseignants non fonctionnaires (enseignants bénévoles, communautaires, etc.) peut être calculé en déterminant leur nombre à partir des données du SIGE et/ou des ressources humaines.  Le budget réel peut prendre en compte les subventions, aides ou incitations publiques versées aux enseignants non fonctionnaires.  Dans la mesure du possible, il est important de distinguer – dans le numérateur comme dans le dénominateur – les enseignants qui enseignent réellement de ceux qui sont recrutés et rémunérés comme enseignants, mais qui occupent des fonctions administratives ou autres (par exemple, les agents d’entretien ou de restauration scolaire). |
|  |  | finances du ministère |
|  |  | de l’éducation |
|  |  | Département des |
|  |  | ressources humaines |
|  |  | du ministère de |
|  |  | l’éducation |
| (à partir des | Total des dépenses affectées à la rémunération des enseignants | Salaires |
| dépenses) | Nombre d’enseignants | SIGE |
|  | (occupant un poste d’enseignant) |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
|  | En multiple  du PIB par habitant |  |  | Le salaire moyen (annuel) des enseignants exprimé en multiple du PIB par habitant permet d’effectuer des comparaisons internationales indicatives et renseigne sur le niveau de richesse relatif des enseignants dans leur pays respectif. |
|  | Par statut/catégorie d’enseignant/  type d’éducateur/ service d’EPE |  |  | Il est primordial de décrire le salaire des enseignants par type :   * Enseignants fonctionnaires * Enseignants contractuels * Enseignants communautaires * Enseignants bénévoles * Enseignants stagiaires * Enseignants réfugiés ou bénévoles   En effet, la rémunération de ces différents types d’enseignants est souvent très variable. De plus, les ratios élèves/enseignant diffèrent selon le type d’éducateur (par exemple, enseignants et assistants) (voir ci-dessous). |
| **Ratio élèves/ enseignant** | Globalement | Nombre d’élèves dans l’EPE Nombre d’enseignants dans l’EPE | SIGE | Le nombre d’élèves par enseignant (ou par éducateur, comme les assistants ou auxiliaires scolaires, selon le terme utilisé localement) est un déterminant direct de la masse salariale totale. |
| Par type d’éducateur Par mode de prestation de services | Lorsque plusieurs types d’éducateurs peuvent être présents en classe (par exemple, un enseignant fonctionnaire et un assistant),  il est important de calculer cet indicateur et d’en faire une projection. |
| **Infrastructures.** Si des politiques visant à développer l’EPE sont mises en œuvre, les infrastructures constituent souvent le deuxième facteur de coût (après la formation, le recrutement et la rémunération des enseignants). | | | | |
| **Nombre de classes par salle** |  | Nombre de groupes pédagogiques d’EPE  Nombre de salles d’EPE | SIGE | Le nombre de classes par salle est utilisé pour estimer les besoins de construction de nouvelles salles. Il est préférable de disposer d’une salle par classe (ou par groupe pédagogique), mais cela n’est pas toujours le cas.  Par exemple, certains établissements fonctionnent par double rotation (des élèves vont à l’école le matin et d’autres l’après-midi), ou certains cours doivent se dérouler en extérieur ou dans des salles temporaires. |
| Salles de classe permanentes | Nombre de groupes pédagogiques d’EPE  Nombre de salles permanentes d’EPE |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Coût unitaire par salle de classe (équipée)** | Par type de salle/ processus d’achat | Coût d’une salle de classe équipée | Service des infrastructures du ministère de l’éducation/des  finances, services rattachés aux ministères à un niveau inférieur (infranational ou local), ou autres organismes  (par exemple, organisations humanitaires et partenaires de développement)  et/ou  Services des achats du ministère de l’éducation/des finances, services rattachés aux ministères à un niveau inférieur (infranational ou local), ou autres organismes  (par exemple, organisations humanitaires et partenaires de développement). | Le coût unitaire d’une salle de classe de qualité tout équipée permettra de chiffrer les besoins d’infrastructures. En général, le coût du matériel scolaire des nouvelles salles de classe est  calculé séparément, car il a une durée de vie plus courte et peut également être nécessaire pour équiper des salles existantes.  Il est important de comparer le coût des différents types de construction (salles permanentes, préfabriquées, salles temporaires fabriquées à partir de matériaux locaux, espaces temporaires d’apprentissage en situation de crise, etc.), ainsi que des différents modes d’achat (centralisé, décentralisé, communautaire, humanitaire, etc.).  Lors de l’examen des politiques envisagées, il convient en outre de prendre en compte la durée de vie prévue des différents types de construction, bien que la durée de vie réelle de la plupart des constructions soit probablement supérieure à celle du modèle de simulation. |
| **Nombre de latrines par élève** | Par type | Nombre de latrines  accessibles aux élèves de l’EPE Nombre d’élèves dans l’EPE | SIGE | Le nombre de latrines par élève est utilisé pour estimer les besoins de construction de nouvelles latrines. Il est parfois impossible de distinguer le nombre de latrines à la disposition des élèves de l’EPE de celles accessibles aux autres niveaux d’enseignement (par exemple, lorsque les structures d’EPE sont rattachées à des établissements primaires). Dans ce cas, une estimation peut être calculée à partir des proportions relatives d’élèves. |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** |  | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| Coût unitaire d’une  latrine | Par type de latrine/ processus d’achat | Coût de construction d’une latrine | | Service des infrastructures du ministère de l’éducation/des finances  et/ou  Services des achats du ministère de l’éducation/des finances | Une attention particulière doit être accordée aux types de latrines et aux processus d’achat, car ces éléments peuvent avoir une incidence non négligeable sur les coûts.  Les coûts peuvent également inclure les installations de lavage des mains et d’approvisionnement en eau potable, ainsi que la sécurisation des latrines et leur adaptation aux problématiques de genre. |
| **Coût moyen de rénovation d’une salle de classe** |  | Total des dépenses consacrées à la rénovation des classes d’EPE  Nombre de classes d’EPE rénovées | | Service des infrastructures du ministère de l’éducation/des finances  *et/ou*  Services des achats du ministère de l’éducation/des finances | Cet indicateur aide à chiffrer le coût des travaux lorsqu’un grand nombre de classes sont susceptibles de nécessiter une rénovation (notamment en l’absence de garantie d’un budget d’entretien ou en situation de crise).  Le budget de rénovation peut être considéré comme un investissement initial destiné à mettre les salles de classe en conformité avec les normes ou les objectifs stratégiques fixés. Lorsque l’entretien courant est insuffisant ou inexistant, les dépenses de rénovation peuvent également être inscrites au budget ordinaire (un certain pourcentage de classes devant alors être rénovées chaque année). |
| **Supports d’apprentissage.** Ce poste constitue souvent le troisième facteur de coût dans les stratégies de développement ou d’amélioration du sous-secteur de l’EPE. Contrairement aux autres sous-secteurs dans lesquels les supports d’apprentissage sont généralement constitués de manuels scolaires qui sont comptabilisés individuellement et comparés au nombre d’élèves par école ou par classe, les supports d’apprentissage de l’EPE prennent souvent la forme de kits adaptés à une seule classe**.** | | | | | |
| **Nombre de kits (complets) de matériel**  **pédagogique par classe** |  |  | Nombre de kits de matériel pédagogique | SIGE | Le nombre de kits par classe est un indicateur de la pénurie de supports d’apprentissage. Il doit idéalement y avoir un kit par classe, mais cet indicateur est souvent inférieur à 1, ce qui suggère que plusieurs classes ne disposent pas du matériel adéquat.  Il est important de comprendre exactement quelles données sont recueillies dans le SIGE : les écoles déclarent-elles certains supports d’apprentissage, des ensembles complets de matériel pédagogique récent achetés dans le cadre de procédures centralisées, ou des ensembles complets de matériel pédagogique considérés comme adéquats même s’ils ont été produits localement (sur quels critères ?) ?  Il convient de bien comprendre ce qui est mesuré pour interpréter correctement cet indicateur. |
| Nombre de groupes pédagogiques |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Coût unitaire d’un kit de matériel pédagogique** |  | Coût d’un kit de matériel pédagogique | Service des achats  *et/ou*  Étude de marché | Le coût d’un kit de matériel pédagogique peut être obtenu en se basant sur les achats précédents ou en réalisant une estimation à partir d’articles similaires. Si ces données ne sont pas disponibles, une étude de marché peut être réalisée.  Comme pour la construction, il peut être intéressant d’examiner et de comparer les différents modes d’achat (centralisé, décentralisé, communautaire, humanitaire, etc.), car ceux-ci auront probablement des coûts différents. |
| **Dépenses sociales**. Dans de nombreux contextes, la prestation de services d’EPE inclut d’autres services qui vont au-delà des aspects strictement éducatifs (restauration scolaire, nutrition, services de santé essentiels, etc.). Selon leur échelle et leur coût, ces services peuvent représenter une part importante des dépenses publiques consacrées à l’EPE. | | | | |
| **Coût unitaire des dépenses sociales** | Par type de service  fourni | Total des dépenses sociales dans l’EPE Nombre de bénéficiaires parmi les  élèves de l’EPE | Direction financière du ministère de l’éducation  SIGE | Il convient d’éviter la double comptabilisation des élèves lorsque plusieurs services sociaux sont envisagés, lorsque plusieurs partenaires fournissent des services similaires dans la même zone cible, etc.  Il faut également faire preuve de vigilance lorsque les services sociaux sont fournis dans des structures d’EPE mais que leur financement relève d’autres ministères ou acteurs.  Vaccination assurée par le ministère de la santé, soutien psychosocial assuré par le ministère de la protection sociale. |
| **Coûts de fonctionnement.** Les indicateurs suivants portent sur les coûts qui ne sont pas directement liés aux moyens, mais qui sont essentiels aux activités du sous-secteur. Ils permettent d’établir des projections financières à différents degrés de précision selon les informations disponibles. | | | | |
| **Coût unitaire de la formation initiale d’un enseignant de l’EPE** | Par type d’éducateur | Dépenses liées à la formation initiale des enseignants de l’EPE  Nombre d’enseignants en cours de formation initiale | Institut de formation des enseignants, ou équivalent  Ministère de l’éducation, Département de l’enseignement supérieur et Système d’information  pour la gestion de l’enseignement supérieur | Cet indicateur correspond au coût de formation initiale d’un enseignant pour un an. Pour calculer le coût total de formation d’un enseignant, cette valeur doit être multipliée par le nombre d’années de formation selon le contexte.  Le type et le coût de la formation peuvent varier selon le type d’enseignant et le modèle de prestation de services ( enseignants contractuels du secteur formel suivant une formation spécialisée dans le domaine de l’EPE dans un établissement public de formation des enseignants ou dans le cadre d’un programme de formation initiale dispensé par l’État, et autres modèles de formation continue/perfectionnement professionnel de préparation à la scolarité sur une durée plus courte de deux semaines). |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
|  |  |  |  | Il n’est pas toujours facile de séparer les coûts liés à la formation des enseignants de l’EPE de ceux liés à la formation des autres enseignants ( notamment les enseignants du primaire, souvent formés dans les mêmes établissements, ou les enseignants formés en situation de crise lorsque tous les enseignants suivent la même formation).  Si les coûts sont regroupés, on divise le total des dépenses de formation des enseignants en établissement spécialisé par le nombre total d’enseignants en formation, ce qui revient à supposer que les coûts sont les mêmes pour tous les types d’enseignants. Le nombre d’années de formation peut varier. |
| **Coût unitaire de la formation continue**  **d’un enseignant de l’EPE** | Par type de formation continue | Dépenses liées à la formation continue des enseignants de l’EPE    Nombre d’enseignants de l’EPE suivant une formation continue | Prestataire de services de formation continue des enseignants | Cet indicateur correspond au coût de la prestation de services de formation continue pour un enseignant.  La nature et le coût des services considérés comme relevant de la formation continue peuvent varier considérablement, allant d’une formation complète de longue durée sanctionnée par un diplôme pour les enseignants non qualifiés, à des formations spécifiques dispensées sur une journée à l’intention des enseignants déjà diplômés.  Il est important que les éléments chiffrés coïncident avec les politiques prévues et les activités correspondantes.  Si l’accent est mis sur la qualification à long terme des enseignants non diplômés et que cette formation dure plus d’un an, cette valeur doit être multipliée par le nombre d’années requises. |
| **Coût de l’inspection/ accompagnement pédagogique** | Salaire moyen d’un inspecteur/ conseiller pédagogique | Salaire moyen d’un inspecteur/conseiller pédagogique | Direction des ressources humaines  *et/ou*  Ministère de  la fonction publique | Cette information peut être obtenue auprès du département des ressources humaines ou du service administratif de la fonction publique. Comme pour les enseignants, le salaire moyen des inspecteurs/conseillers pédagogiques correspond généralement au traitement perçu en milieu de carrière (il peut être exprimé en salaire mensuel ou annuel, cette dernière valeur étant souvent plus pertinente), mais il doit en principe comprendre les autres formes de rémunération (sécurité sociale et cotisations de retraite), et peut également inclure l’enveloppe mise à leur disposition (par exemple, pour les frais de transport). Cette variante de l’indicateur est particulièrement utile lorsque la politique prévoit explicitement une augmentation du nombre d’inspecteurs. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
|  |  |  |  | Un autre indicateur qu’il peut être intéressant de calculer à partir de cet indicateur est le nombre moyen d’établissements d’EPE supervisés par un inspecteur. |
| En pourcentage des dépenses courantes consacrées à l’EPE | Dépenses courantes consacrées à l’EPE affectées à l’inspection accompagnement pédagogique  Total des dépenses courantes consacrées à l’EPE | Direction des finances du Ministère de l’éducation | Cette variante peut être particulièrement utile au stade de la simulation financière à long terme, lorsqu’aucune stratégie d’inspection n’est clairement définie mais qu’une augmentation budgétaire est prévue dans ce domaine. |
| **Coûts d’entretien et de fonctionnement des infrastructures** | Par salle de classe | Dépenses d’entretien et de fonctionnement des infrastructures  d’EPE Nombre de salles d’EPE | Direction des finances du Ministère de l’éducation SIGE | Les coûts d’entretien et de fonctionnement des infrastructures (électricité, chauffage, etc.) peuvent être exprimés pour une salle de classe, auquel cas cette valeur sera multipliée par le nombre de salles d’EPE retenu comme base de calcul, ou en pourcentage approximatif des dépenses courantes.  Dans les deux cas, il peut être difficile de séparer les coûts d’entretien et de fonctionnement des salles d’EPE de ceux des autres sous-secteurs, en particulier de l’enseignement primaire. Pour pallier cette difficulté, il est possible d’effectuer ce calcul pour toutes les salles de classe sans distinction. |
| En pourcentage des dépenses courantes consacrées à l’EPE | Dépenses d’entretien et de fonctionnement des infrastructures  d’EPE Total des dépenses courantes consacrées à l’EPE | Direction des finances du Ministère de l’éducation |
| **Pourcentage des « autres » dépenses courantes consacrées à l’EPE** |  | Autres dépenses courantes Total des dépenses courantes  consacrées à l’EPE | Direction des finances du  Ministère de l’éducation | Cet indicateur permet de réaliser des simulations financières, car les projections comportent toujours un certain degré d’approximation (voir les modèles 3 et 4 dans l’annexe ci-après, et l’exemple de modèle de simulation pour Sao Tomé-et- Principe de l’[outil 3.3](http://www.ece-accelerator.org/toolkit/section-3/tool-3-3/checklist-ECE-simulation-models)).  Que les projections incluent uniquement les salaires des enseignants ou plusieurs autres types de dépenses stratégiques et opérationnelles (supports d’apprentissage, entretien, etc.), il convient d’estimer le « reste » des coûts en pourcentage global du total des dépenses courantes du sous-secteur. Ces coûts restants peuvent être considérés comme les « frais généraux » nécessaires au fonctionnement des principaux services d’EPE. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Variantes** | **Définition** | **Source(s) de données potentielle(s)** | **Observations** |
| **Moyens opérationnels.** Les indicateurs suivants portent sur le coût unitaire des moyens qui seront nécessaires à la mise en œuvre du plan sectoriel d’éducation et des mesures qui lui sont associées (politiques, normes, suivi et assurance qualité, etc.). Ils sont principalement utilisés pour chiffrer le plan opérationnel (ou plan d’action, selon le contexte). Quelques exemples sont donnés ci-après. L’analyse du secteur de l’éducation peut permettre de recueillir des données afin de calculer ces indicateurs, bien que ces derniers puissent être, et sont souvent, calculés ultérieurement dans le cadre du plan opérationnel (raison pour laquelle ils sont considérés comme non essentiels à ce stade). La boîte à outils fournit des détails complémentaires dans la [section 4 relative aux plans opérationnels](http://www.ece-accelerator.org/toolkit/section-4). | | | | |
| **Coûts d’impression** | Par type d’impression (noir et blanc ou couleur), format, type de papier | Prix d’impression d’un document d’une page extrait d’un support de communication | Service des achats  *et/ou*  Étude de marché |  |
| **Coûts des ateliers et des réunions externes** | Par lieu, durée et nombre de participants | Ensemble des coûts couverts par le ministère de l’éducation : transport, hébergement, repas, indemnités journalières, location de salles de réunion, impressions, etc. | Service des achats  *et/ou*  Étude de marché | Veuillez vous reporter à l’exemple de matrice des coûts unitaires du Ghana (dans les [Ressources complémentaires](http://www.ece-accelerator.org/toolkit/section-2/tool-2-3)). |
| **Coût des interventions sur le terrain** | Service des achats Services ministériels intervenant sur le terrain |  |

ANNEXE

# EXEMPLES DE PROJECTIONS DES DÉPENSES CONSACRÉES À L’EPE, PAR NIVEAUX CROISSANTS DE COMPLEXITÉ ET DE PRÉCISION

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Description du modèle et indicateurs correspondants** | | **Observations** |
| **Modèle 0** Dépenses consacrées à l’EPE = | Dépenses consacrées à l’EPE en pourcentage des dépenses d’éducation x dépenses d’éducation | Il ne s’agit pas d’un véritable modèle de projection mais d’une simple projection du budget de l’EPE en pourcentage du total des dépenses d’éducation. Ce modèle n’apporte aucun détail concernant les modalités futures de gestion ou d’amélioration des services d’EPE. |
| **Modèle 1** Dépenses consacrées à l’EPE = | Rémunération des enseignants  Coût unitaire public de l’EPE x Nombre estimé d’élèves | Ce modèle très simple permet de prendre en compte les différents objectifs de couverture de la population cible (taux bruts ou nets  d’inscription traduits en nombre d’élèves) et, en cas d’augmentation du coût unitaire (par exemple), de favoriser de meilleures conditions d’apprentissage (bien qu’il n’apporte aucun détail concernant les motivations et les modalités de cette augmentation). |
| **Modèle 2** Dépenses consacrées à l’EPE = | Pourcentage des dépenses courantes consacrées à l’EPE affectées à la rémunération des enseignants  Salaire des enseignants x Ratio élèves/enseignant x Nombre estimé d’élèves Pourcentage des dépenses courantes consacrées à l’EPE affectées  à la rémunération des enseignants | Ce modèle apporte des précisions sur la politique relative aux enseignants de l’EPE en tenant compte du fait que le salaire des enseignants est susceptible de constituer la principale composante du budget courant alloué à l’EPE. Les objectifs  peuvent porter sur la rémunération des enseignants, les ratios élèves/enseignant et la couverture de la population cible. Le reste des dépenses courantes est exprimé en pourcentage du total, qui peut par exemple augmenter afin de favoriser de meilleurs conditions d’apprentissage. |
| **Modèle 3** Dépenses consacrées à l’EPE = | Rémunération des enseignants + Supports d’apprentissage + Autres dépenses courantes | Ces modèles apportent différents degrés de précision sur les dépenses courantes autres que la rémunération des enseignants. Dans chaque cas, une estimation des « autres dépenses courantes » est exprimée en pourcentage du total des dépenses courantes afin d’inclure tous les éléments qui ne peuvent être détaillés. |
| **Modèle 4** Dépenses consacrées à l’EPE = | Rémunération des enseignants + Supports d’apprentissage + Services sociaux  + Inspections/Accompagnement pédagogique + Entretien et fonctionnement des infrastructures  + …. + Autres dépenses courantes |